

**MAIRIE DE BOUSSENS**

**31360**

**HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :  
26.08.2016**

**L'an deux mille seize et le cinq septembre à  
21 heures, le Conseil Municipal de la Commune  
de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en  
session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous  
la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.**

**Nombre de conseillers  
en exercice : 14**

**Présents : M. RAMEAU, Mme GERARD,  
MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI  
Mmes DALLA- ZANNA, TOUZANNE  
M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT,  
TONELLO, M. ROUCH (Proc.),  
Mme CAHUZAC.**

**Absente excusée : Mme SAINT-SUPERY  
(Proc. M. ROUCH)**

**D.C.M. N° 8.3**

**Convention pour accueil enfants  
de BOUSSENS aux services périscolaires  
de Martres-Tolosane**

**Madame CAHUZAC Déborah a été élue secrétaire.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les enfants de la Commune de BOUSSENS scolarisés dans la Classe d'Insertion Scolaire de MARTRES-TOLOSANE peuvent bénéficier des mêmes tarifs que les enfants martrais à condition que la Commune de BOUSSENS prenne en charge sur son budget la différence de tarification des services périscolaires.

Monsieur le Maire présente la convention relative à l'accueil des enfants non- résidents dans les services péri et extrascolaires municipaux à conclure entre les communes de MARTRES-TOLOSANE et de BOUSSENS.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

**DECIDE**

- de prendre en charge sur son budget communal la différence de tarification des services périscolaires pour les enfants de la Commune de BOUSSENS scolarisés dans la Classe d'Insertion Scolaire de MARTRES-TOLOSANE.

.../...

.2-

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'accueil des enfants non-résidents dans les services péri et extrascolaires municipaux à conclure entre les communes de MARTRES-TOLOSANE et de BOUSSENS.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Affiché le **08.09.2016**  
Pour extrait conforme,

En Mairie, le 6 septembre 2016

Le Maire,  
**G. SANS**

